



FOIRE À L'ANCIENNE AUTRANS

Règlement de la Foire

Nous vous informons que la 45^{ème} Foire à l'Ancienne se déroulera le DIMANCHE 01 SEPTEMBRE 2024

REGLEMENT :

Sont admis à postuler à cette manifestation, les Artisans, Brocanteurs, Producteurs locaux et régionaux, Artistes.
Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants non conformes à l'esprit de la Foire.

Les emplacements seront réservés par longueur de 2M (profondeur 3M50 en moyenne), le prix de chaque longueur est déterminé selon le tarif dégressif ci-dessous.

Attention les véhicules doivent être garés obligatoirement à l'extérieur de la Foire (voie parking).
Nous n'acceptons pas les véhicules sur place, sauf frigorifique.

Les places ne seront validées qu'à réception du bulletin ci-dessous correctement rempli et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de :

Autrans Animation Village, Maison des Associations, 121 rue de la Galochère 38880 AUTRANS
avant le 10 Août 2024

Vous recevrez en retour :

- Un bon de placement qui confirmera votre inscription.
- Un plan situant votre emplacement numéroté.
- Une facture acquittée.

Vous devrez impérativement vous munir de ce bon de placement pour accéder à la Foire (votre accès pouvant être refusé).

- Aucun remboursement ne pourra être effectué.
- Aucun emplacement n'est reconductible d'une année sur l'autre.
- Un emplacement illicite entraînera l'expulsion par la force publique.
- Les installations se feront à partir de 6 heures du matin, entrée Est route de Grenoble.
- Café et brioche offerts par l'organisation dès 8 h.
- Fin de la Foire 18h00.

Le comité d'organisation se réserve le droit de disposer des emplacements vacants à partir de 8h00.
Le comité d'organisation accueille et place les exposants, ils sont responsables du bon déroulement de la manifestation et ont autorité sur les lieux. Il est impératif de respecter leurs consignes.

N'oubliez pas que cette journée est entièrement organisée par des bénévoles et nous ferons de notre mieux pour vous rendre cette journée des plus agréables.

Nous vous demandons de respecter le passage pour les véhicules des urgences.

Contact : 06.81.44.84.04 - Eric Caradot
info@foirealancienneautrans.fr